



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

rétablissement de l'égalité dans les territoires

Question au Gouvernement n° 884

Texte de la question

RÉTABLISSEMENT DE L'ÉGALITÉ DANS LES TERRITOIRES

M. le président. La parole est à M. Stéphane Peu, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Stéphane Peu. Monsieur le Premier ministre, 15 millions de Français vivent sur les territoires oubliés de la République, dans les départements d'outre-mer, les zones rurales, les quartiers populaires. Si la République est la maison commune, qui abrite et protège tous ses habitants, aujourd'hui nombreux sont ceux et celles qui vivent dans la cave ou dans la cabane au fond du jardin. Si rien n'est fait, nous pouvons craindre demain une République fragmentée en une multitude de maisons repliées sur elles-mêmes. Il y a urgence. Cette situation n'est pas une fatalité.

Après les états généraux de Grigny, il y a eu le discours du Président de la République à Tourcoing. Maintenant, il faut des actes !

Des propositions du rapport Borloo, qui font consensus auprès des acteurs de terrain, au rapport parlementaire de François Cornut-Gentille et Rodrigue Kokouendo sur la Seine-Saint-Denis, élaboré par des députés de tous les bancs, tous convergent sur un point : l'État n'est pas au rendez-vous de sa promesse républicaine, il est même un acteur majeur des discriminations.

M. Thibault Bazin. Il a raison !

M. Stéphane Peu. Police, justice, éducation sont trois missions régaliennes de l'État qui figurent au premier rang des inégalités. S'il n'y a pas de territoire perdu de la République, il y a des territoires que la République abandonne.

Monsieur le Premier ministre, quelques instants après que l'on ait entendu, avec beaucoup de déception, le discours du Président de la République, qui témoigne d'un aveuglement de la réalité du terrain, pouvez-vous vous engager, *a minima*, à ce que l'État rétablisse l'égalité de traitement dans les missions qui lui reviennent pour tous les habitants, quel que soit le lieu où ils vivent ? (Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe NG. – M. Thibault Bazin et M. Jean-Pierre Door applaudissent également.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la cohésion des territoires.

M. Fabien Di Filippo. Le caïd !

M. Jacques Mézard, *ministre de la cohésion des territoires.* Monsieur le député, nous avons souvent l'occasion d'échanger. Je connais à la fois vos convictions et vos capacités de proposition, que vous avez encore

démontrées en commission lors du débat sur la loi évolution du logement et aménagement numérique – ELAN. Le bilan que vous venez de présenter sur les évolutions dans les décennies qui viennent de s'écouler est largement partagé.

Ce qui est important, c'est que le Président de la République se soit exprimé une nouvelle fois, comme il l'a fait à Tourcoing, avec des mesures, des propositions et, surtout, un engagement national.

M. Raphaël Schellenberger. Mais pas d'ambition !

M. Jacques Mézard, ministre. Dans ce dossier particulièrement difficile, ce qui importe, c'est qu'il y ait un engagement du Président de la République, du Premier ministre, du Gouvernement. Il est également nécessaire que nous ayons une politique de rassemblement.

Vous avez cité les travaux de Jean-Louis Borloo ; celui-ci vient de s'exprimer, se disant satisfait des déclarations du Président de la République. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Car au-delà de ce qui peut diviser, ce qui compte, vous le savez, c'est de cumuler la vision de long terme et l'action quotidienne, celle dont nos concitoyens ont besoin aujourd'hui.

Que ce soit en matière de sécurité, d'éducation, de petite enfance, de logement ou sur l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, l'ANRU, le Président de la République a pris des engagements forts, et c'est là l'essentiel. Nos concitoyens attendent des actes, après des décennies durant lesquelles l'État, c'est vrai, s'est trop désengagé des territoires en difficulté. Cela, je l'ai déjà dit ici, est une responsabilité collective, de tous les gouvernements qui se sont succédé. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Fabien Di Filippo. Parlez pour vous !

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 884

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Cohésion des territoires

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mai 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 mai 2018](#)